



CNRS : pourquoi la section 37 d'économie et gestion du Comité national a-t-elle renoncé à son classement des revues ?

En décembre 2020, la section 37 d'économie et gestion du CoNRS (Comité national de la recherche scientifique), qui évalue les candidats à un poste de chercheur au CNRS et les chercheurs de l'organisme dans ces disciplines, a renoncé à "toute forme de classement de revues". Son président Claude Diebolt explique à AEF info pourquoi cette décision a été prise, alors que la section maintenait un tel classement depuis 2003. L'enjeu, résume-t-il, est de revenir à une évaluation qui se concentre sur "l'apport de connaissance", en accord avec la feuille de route du CNRS pour la science ouverte.



Claude Diebolt, économiste, directeur de recherche au CNRS, membre du Beta - Bureau d'économie théorique et appliquée (unité mixte de recherche CNRS, université de Strasbourg, université de Lorraine et Inrae) – et président de la section 37 (économie et gestion) du Comité national de la recherche scientifique. | Université de Strasbourg - C. Schröder

Dépêche n° 643713

4 MIN DE LECTURE

Par [RENÉ-LUC BÉNICHOU](#)
Publiée le 18/01/2021 à 18h11

CNRS

Centre national de la
recherche scientifique

"Dans le contexte national et international de mise en œuvre des politiques publiques de la science ouverte et en accord avec l'engagement de la recherche (Dora) signé et mis en œuvre par le CNRS, la décision a été prise de renoncer à toute forme de classement de revues en économie et en gestion." Tel est le texte de la motion qui a été adoptée le 4 décembre 2020 à l'unanimité des 21 membres de la section 37 d'économie et gestion du CoNRS, l'instance d'évaluation des chercheurs du CNRS, des candidats à un poste de chercheur dans cet organisme et des projets de création d'unités de recherche.

UN ABANDON QUI DÉCOULE DE LA DÉCLARATION DE SAN FRANCISCO

Cette décision met fin à une particularité de cette section, qui était d'avoir créé en 2003 sa propre "catégorisation des revues en économie et gestion", dont la dernière version, datant de juin 2020, classait 800 titres en quatre catégories selon leur importance pour ces disciplines et leur processus de sélection d'articles. Parmi elles, une quinzaine figuraient en tête, considérées comme "particulièrement remarquables". Le préambule de la liste rappelait qu'elle était devenue "un outil de référence incontournable et largement reconnu au plan hexagonal, mais aussi international", tout en prévenant qu'il était aussi "important de ne pas investir cette liste d'un pouvoir d'évaluation démesuré".

L'abandon du classement trouve son origine dans la déclaration Dora sur l'évaluation de la recherche (declaration on research assessment), dite aussi déclaration de San Francisco, indique à AEF info l'économiste Claude Diebolt, directeur de recherche au CNRS et président de la section 37 du Comité national. Établie en 2012 par des chercheurs de la Société américaine de biologie cellulaire et des éditeurs scientifiques, cette déclaration dit que "par-delà la bibliométrie, c'est toute la variété des productions de l'activité de recherche qui doit être prise en compte", rappelle Claude Diebolt. Autrement dit, "c'est l'apport à la connaissance qui doit être évalué, et non le fait que cet apport ait été publié dans telle ou telle revue".

FEUILLE DE ROUTE DU CNRS POUR LA SCIENCE OUVERTE

Le CNRS a signé Dora en 2018 ([lire sur AEF info](#)) et en a tiré plusieurs "grands principes" en matière d'évaluation des chercheurs, qui ont été soumis à l'ensemble des sections disciplinaires et des commissions interdisciplinaires du CoNRS début 2019 ([lire sur AEF info](#)). Ces grands principes déclinent, dans le cadre de l'organisme, l'objectif de mettre davantage l'accent sur les aspects qualitatifs que quantitatifs de l'activité scientifique. "Et en novembre 2019, le CNRS s'est doté d'une feuille de route pour la science ouverte, dont l'un des axes marque la volonté de l'organisme de revenir à une évaluation plus qualitative", poursuit Claude Diebolt ([lire sur AEF info](#)). "Dans le cas de notre section, cela revenait donc à mettre fin à toute forme de classement des revues."

Historiquement, explique le président de la section, "le passage par le classement a été une bonne chose, au début des années 2000, pour dynamiser la recherche française en économie et en gestion au niveau international. Il a en effet agi comme une forme d'incitation à publier davantage dans les revues internationales. Et comme il n'y avait pas beaucoup de classements sur le marché, des agences d'évaluation comme l'Aeres [devenue aujourd'hui le HCERES] et d'autres institutions, universités et écoles, se le sont approprié."

REVENIR AUX FONDAMENTAUX DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE

Ainsi, la décision de l'abandonner "pourrait avoir un impact sur les pratiques de certaines institutions qui l'avait adopté", admet Claude Diebolt. "D'un autre côté, ce ne sont pas les classements qui manquent et de toute façon, celui du CNRS n'avait jamais eu l'ambition de s'imposer comme 'le' classement légitime." En revanche, pour ce qui est du travail d'évaluation de la section 37 elle-même, le renoncement au classement "ne changera rien car c'était devenu simplement un élément de plus pour avoir une vision générale de l'activité académique des chercheurs".

L'enjeu maintenant, c'est de "rendre le processus d'évaluation plus juste, plus rigoureux, en revenant aux fondamentaux de ce que sont la science et la production de connaissance", affirme le président de la section. Concrètement, cela signifie qu'il ne sera pas demandé aux chercheurs ou aux candidats à un poste "d'envoyer tous leurs articles, mais de faire un choix et d'insister véritablement sur l'apport de leurs travaux aux connaissances".

Il s'agit donc pour l'évaluation de "revenir à la lecture d'une sélection de documents" et de prendre en compte des éléments qui ne prennent pas la forme d'une publication : "Quand vous concevez un logiciel ou une nouvelle base de données utile pour d'autres mais qui ne donne pas lieu à une publication dans un support international reconnu, ce n'est pas pour autant que vous n'avez pas apporté votre pierre à l'édifice", illustre Claude Diebolt.

IST - PUBLICATIONS - NUMÉRIQUE | ORGANISMES DE RECHERCHE | RH - PERSONNELS - MÉTIERS



CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSUPRECHERCHE

Aeres

Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

HCERES

Haut Conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur